

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Rentrée des classes sous l'ère Covid-19

C'EST dans un contexte très particulier que s'effectue, après six mois d'arrêt, la rentrée des classes aujourd'hui uniquement pour les primaires. Avec notamment une crise sanitaire qui oblige, aussi bien les élèves que leurs enseignants, à adopter de nouveaux comportements, pour éviter d'être contaminés par le Covid-19. A cela s'ajoute un gap infrastructurel abyssal, qui inquiète parents et partenaires sociaux. Mais le ministre de l'Éducation nationale Patrick Mouguiama Daouda a tout de même tenu à rassurer les uns et les autres...

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

FERMÉES depuis mars dernier, les classes primaires rouvrent leurs portes ce lundi 09 (celles du secondaire le feront le 16) novembre sur toute l'étendue du territoire. Une rentrée quasiment inédite du fait de la crise sanitaire causée par la pandémie de coronavirus qui ne cesse de parler d'elle depuis son apparition sur notre sol en mars dernier.

Alors que les enfants vont devoir reprendre le chemin des classes, plusieurs inquiétudes demeurent tant chez les parents que chez les partenaires sociaux. Hier dimanche, veille de la rentrée scolaire, dans son adresse circonstancielle, le ministre en charge de l'Éducation Pr Patrick Mouguiama-Daouda a tenu à rassurer l'opinion quant aux conditions d'apprentissage qui attendent les élèves.

Parmi les points qui sont au centre des débats, il y a la question des mesures sanitaires au sein des établissements. Le ministre rassure : "Concernant les mesures barrières, nous avons commencé l'installation des stations de lavage des mains. À la fin du mois de novembre, nous aurons équipé 757 établissements. Mais, d'ores et déjà, nous avons garanti le respect de la sécurisation sanitaire par la distribution des solutions alcooliques, de thermoflaks aux responsables d'académie et de circonscriptions scolaires sur l'ensemble du territoire. Pour respecter l'obligation du port du masque, nous avons inclus dans l'uniforme trois masques artisanaux sans contrepartie financière supplémentaire à la charge des parents". De plus, "un protocole a été produit avec l'aide du comité de pilotage et du ministère de la santé qui ont par ailleurs dispensé une formation aux inspecteurs pour la maîtrise de la stratégie de riposte dans les établissements".

Le calendrier scolaire et la ques-

tion des effectifs pléthoriques ne sont pas en reste. Ces préoccupations ont, d'après le ministre, été examinées avec minutie en tenant compte du contexte actuel entaché par la persistance

Un challenge qui ne saurait être remporté sans l'apport des parents et des enseignants dont l'implication reste primordiale.

de la pandémie de Covid-19. "Le premier élément qu'il faut prendre en compte est la problématique des effectifs dans nos établissements. Pour cette nouvelle année, plusieurs nouveaux établissements ont été construits, réhabilités, incluant la gestion en double flux. Dans ce contexte particulier, le réaménagement des emplois du temps est nécessaire. Cela implique une diminution des heures en mode présentiel et un développement de l'enseignement à distance, sous plusieurs formes", a-t-il annoncé hier dans son discours.

Un challenge qui ne saurait être remporté sans l'apport des parents et des enseignants dont l'implication reste primordiale. "Nous sollicitons donc une plus grande implication des parents pour le suivi des activités pédagogiques à la maison. Et nous comptons sur un investissement réel des enseignants dont le temps de travail, réduit en présentiel, doit être compensé par la préparation des activités pédagogiques que les élèves devront faire à la maison ou dans les établissements", a-t-il indiqué. Pour le ministre, le contexte sanitaire ne sera pas un obstacle aux différentes réformes engagées visant à assainir le système éducatif gabonais. "N'effectuons pas d'inscriptions en dehors de la commission des transferts ; n'ouvrons pas des établissements sans les autorisations requises ; n'acceptons pas les commerces illicites dans nos écoles, collèges

et lycées", a-t-il insisté. Dans cette bataille, Pr Patrick Mouguiama-Daouda souhaite l'implication des collectivités locales, reconnaissant que celle des associations des parents d'élèves est indispensable pour une meilleure gestion de nos établissements. Il a annoncé leur participation aux conseils d'établissement et d'administration ainsi que le prévoit la loi.

Dans cette série de réformes engagées depuis son arrivée à la tête dudit ministère, Mouguiama-Daouda envisage une amélioration des compétences des chefs d'établissements et le recrutement et la formation des auxiliaires de sécurité scolaire. L'objectif étant, d'après lui, de parvenir à la résolution du problème de la violence dans nos établissements.

"Ce personnel sera présent dans les collèges et lycées du Grand Libreville, avant d'être déployé progressivement à l'intérieur du pays. Aux auxiliaires de sécurité vont s'ajouter dans les prochaines semaines, des agents de prévoyance scolaire dont la formation est en cours", a-t-il indiqué.


Autant d'annonces qui seront



Photo: F.B.E.M./L'Union

Les établissements retrouvent leur ambiance habituelle dès ce lundi.

SECTEUR EDUCATION / **MESURES SANITAIRES ET PÉDAGOGIQUES**
Tous contre le covid-19



Pr. Patrick DAOUA MOUGIAMA

- Installation des stations de lavage des mains. (à la fin du mois de Novembre, nous aurons équipé 757 établissements).
- Distribution des solutions hydro alcooliques, des thermoflaks et inclusion dans l'uniforme de **trois masques artisanaux** sans contrepartie financière supplémentaire à la charge des parents.
- Diminution des heures en mode présentiel
- Développement de l'enseignement à distance.
- Formation des chefs d'établissements.
- Recrutement et formation des **auxiliaires de sécurité scolaire.**

Ministre de l'Éducation Nationale

@steveakher / L'Union

9 : entre réaménagements et réformes

Quid des inscriptions cette année ?

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

RENDUS publics le 27 octobre dernier sur l'ensemble du territoire national par la Direction générale des examens et concours (DGEC), les résultats de l'orientation des élèves régulièrement inscrits sur le registre officiel en classe de 6e ont remis sur le tapis la problématique des inscriptions dans les établissements scolaires reconnus d'utilité publique.

De ce fait, si le ministère de l'Éducation nationale entend privilégier les réinscriptions, *Covid-19* oblige, plusieurs parents d'élèves pointent du doigt ce qui pourrait ressembler à une année blanche pour leurs enfants.

En effet, en attendant la nomination (ou pas) des nouveaux responsables d'établissements, bon

«Je suis parent d'élèves dans un lycée privé qui a été fermé par le ministère. Et ici au lycée public de Mindoubé, on dit qu'il n'est pas possible de procéder aux inscriptions...»



Photo: Perrine Anthony/L'Union

nombre de parents n'ont pas réussi à faire inscrire leurs enfants à ce jour. "Ceux qui étaient en classe d'examen, notamment en 5e année, les bulletins n'ont pas été remis aux parents. La plupart des chefs d'établissements ont directement déposé les bulletins au niveau du ministère de l'Éducation pour le traitement des examens du Certificat d'études primaire (CEP). Nous n'avons pas pu rentrer en possession des bulletins. Du coup, avec les résultats de l'orientation qui sont sortis, nous n'avons pas pu inscrire les enfants", souligne un parent.

Une source proche au ministère de l'Éducation nationale informe à ce sujet que "les bulletins sont actuellement dans les inspections

académiques sectorielles".

Si cette décision répond à la nécessité de réduire les effectifs pléthoriques dans les classes, certains parents d'élèves s'interrogent sur sa pertinence. "Je suis parent d'élèves dans un lycée privé qui a été fermé par le ministère. Et ici au lycée public de Mindoubé, on dit qu'il n'est pas possible de procéder aux inscriptions. J'ai deux enfants dans ce cas de figure, où est-ce que je les inscris ? La réalité c'est que plusieurs parents sont dans la même situation, et il y en a qui ne savent pas quoi faire. À l'heure actuelle on demande au ministre de tutelle de nous dire ce qu'il y a lieu de faire", conclut l'un des parents d'enfants.



Une rentrée progressive et échelonnée à la satisfaction des syndicats

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

APPELANT encore, il y a quelques jours, au report de la rentrée scolaire 2020-2021, les syndicats du secteur éducation ont revu à la baisse leur demande, le vendredi 6 novembre dernier, au terme de la séance de travail avec le ministre Patrick Mouguia-Daouda. Le retour vers les salles de classe se fera de manière progressive et échelonnée en tenant compte de toutes les contraintes et de toutes les préoccupations. "Dans l'ensemble, le Syndicat de l'éducation nationale (Sena) s'est dit satisfait de cette décision du ministre qui a pri-

vilégié le consensus, tout en restant ouvert au dialogue social", a

De manière progressive et échelonnée, le retour à l'école en toute sérénité sera acquis.

reconnu sur sa page Facebook Fridolin Mve Messa, secrétaire général du Sena, au terme de la séance de travail avec Patrick Mouguia-Daouda. Cette décision est, selon les partenaires sociaux, une bonne approche pour prévenir toutes les situations. De manière

progressive et échelonnée, le retour à l'école en toute sérénité sera acquis. Ce qui donnera également, ont-ils dit, la latitude aux autorités et responsables de parer à toute éventualité et de s'attaquer directement et rapidement à tous les couacs qui apparaîtront dans l'organisation de cette rentrée scolaire 2020-2021.

Notons que le ministre de l'Éducation nationale avait indiqué tout récemment que le principal changement enregistré dans le calendrier scolaire est "le passage d'une année découpée en trois trimestres, à une année découpée en quadrimestres". Une décision qui suppose que l'année sera répartie sur 8 mois contrairement à la période habituelle.



Photo: Frédéric Serge Long/L'Union